

Consultation publique sur le Plan de transport de Montréal

Montréal, le 20 août 2007 – La commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif recevra les commentaires des citoyens et organismes sur le Plan de transport de Montréal à compter du mercredi 22 août à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal. L'assemblée publique se prolongera les 23 et 28 août à la même heure et au même endroit.

Intitulé *Réinventer Montréal*, le Plan propose une nouvelle vision du transport en donnant la priorité au transport collectif et actif et en misant sur une approche axée sur la santé, la sécurité et la qualité de vie. Le Plan de transport de Montréal peut être consulté dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et hôtels de ville et à la Direction du greffe, salle R-134 de l'hôtel de ville de Montréal. Le document peut également être consulté à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/plandettransport

Inscription

Les personnes qui désirent prendre la parole lors de cette assemblée sont priées de s'inscrire à l'avance auprès de la Direction du greffe, soit par téléphone au 514 872-3770, ou par courriel à l'adresse suivante : commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca Les personnes qui désirent présenter un mémoire peuvent le faire parvenir dès maintenant à la même adresse ou le déposer le soir de l'assemblée.

Rappelons que le Plan de transport de Montréal fait l'objet d'une consultation publique réalisée par la commission permanente du conseil municipal sur la mise en valeur du territoire, l'aménagement urbain et le transport collectif, présidée par Mme Manon Barbe, ainsi que par la commission permanente du conseil d'agglomération sur l'environnement, le transport et les infrastructures, présidée par M. Michael Applebaum. Le Plan de transport a été présenté par chacune des deux commissions en juin dernier. Voici le calendrier des assemblées à venir.

Commission du conseil municipal

- 22 août à 19 h : réception des mémoires
- 23 août à 19 h : réception des mémoires
- 28 août à 19 h : réception des mémoires

À noter que l'adoption des recommandations qui devait avoir lieu le 19 septembre a été reportée à une date ultérieure.

Commission du conseil d'agglomération

- 29 août à 19 h : réception des mémoires
- 30 août à 9 h 30 : réception des mémoires
- 31 août à 9 h 30 : réception des mémoires
- 6 septembre à 19 h 30 : réception des mémoires

À noter que l'adoption des recommandations qui devait avoir lieu le 19 septembre a été reportée à une date ultérieure.

Les assemblées ont lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal (métro Champ-de-Mars). Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder à l'édifice par la porte du côté ouest (place Vauquelin).

- 30 -

Source: Service du greffe
Division du soutien aux comités et commissions du conseil
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6
Téléphone : (514) 872-3770
Télécopieur : (514) 872-9964
commissions_greffe@ville.montreal.qc.ca